

PV de l'assemblée générale annuelle ordinaire

Mercredi 29 mars 2023, 19h30 à la salle Otavela à Hauteville

Présidence : M. Benoît Glasson

Présences (selon liste signée) :

Propriétaires publics

Commune de Bas-Intyamon
Commune de Botterens
Commune de Broc
Commune de Châtel-sur-Montsalvens
Commune de Corbières
Commune de Crésuz
Commune d'Echarlens
Commune de Grandvillard
Commune de Gruyères
Commune d'Hauteville
Commune de Haut-Intyamon
Commune de Jaun
Commune de La Roche
Commune du Pâquier
Commune de Morlon
Commune de Pont-la-Ville
Commune de Riaz
Commune de Sâles
Commune de Sorens
Commune de Val-de-Charmey
Commune de Vaulruz
Commune de Vuadens
Paroisse de Vaulruz

M. Michaël Pachoud, garde-forestier
M. Jean Larraillet, garde-forestier
M. Patrick Ecoffey, garde-forestier
M. Eric Meier, garde-forestier
M. Amédée Andrey, garde-forestier
M. Alex Beaud, garde-forestier

M. Paul-Henri Donzallaz, ORIF
M. Alexandre Pipoz, chargé d'affaires FG
Mme Fabienne Pipoz, chargée d'affaires FG

Invités

M. Dominique Schaller, chef du SFN
Mme Gilberte Schär, présidente de Lignum Fribourg

Propriétaires privés

M. Pierre-André Barras
M. Henri Buchs
M. Willy Carrel
M. Jean-Fernand Castella
M. José Charrière
M. André Chollet
M. André Dunand
M. Jérôme Dunand
Mme Françoise Eisenring Barras
M. Marcel Gachet
M. Laurent Gachet
M. Roger Jaquet
M. Beat Piller
M. Jacques Raboud
M. Raphaël Rolle
Mme Fabienne Roulin
Mme Michèle Sottas

Excusés :

Commune de Bulle, M. Jérôme Tornare
Mme Jacqueline Friedrich
Mme Marie Glasson
M. Sébastien Bise
M. Georges Clerc
M. Walter Heimberg
M. Guillaume Remy
M. Roger Gachet
M. Philippe Alibert, président de ForêtFribourg
Journal La Forêt
M. Alexandre Magnin, garde-forestier
M. Jean-Maurice Chappalley, garde-forestier
M. Pascal Roschy, garde-forestier
M. Fabrice Wicht, garde-forestier
M. Jacques Chollet, garde-forestier

1. Ouverture de l'assemblée générale par M. B. Glasson, président, désignation des scrutateurs et adoption de l'ordre du jour

M. Benoît Glasson souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres présents.

Il salue particulièrement M. Bernard Bapst, syndic d'Hauteville, qui nous accueille dans cette magnifique salle. M. Bernard Bapst salue l'assemblée et présente géographiquement et économiquement sa commune.

La commune d'Hauteville est remerciée pour la mise à disposition de la salle et pour la verrée qui sera offerte à la fin de l'assemblée.

MM. Sébastien Esseiva et Beat Piller sont nommés scrutateurs.

La convocation et le tractanda sont approuvés.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022

⇒ **Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice.**

3. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs

M. Paul-Henri Donzallaz présente les comptes 2022.

Le bénéfice de l'exercice 2022 se monte à Fr. 12'501,09.

Les livraisons de plaquettes à la centrale de GESA sont en augmentation de 60 %. Le ratio entre les ventes et les achats s'est réduit d'environ 7 %.

Comme en 2021, Fr. 7'000.- sont consacrés à l'amortissement du hangar. Sa valeur résiduelle au bilan se monte à Fr. 42'000.-.

Les derniers mouvements de livraison de bois à Swiss Krono figurent dans les comptes 2022. Ces livraisons ont été abandonnées car ce marché n'est pas favorable.

Les livraisons de bois-énergie sont en augmentation. Les coupes coordonnées sont bénéficiaires.

La journée du personnel et le Comptoir gruérien ont eu lieu en 2022 ce qui engendre des coûts supplémentaires sur cet exercice. Le chargé d'affaire a également effectué beaucoup d'heures. Le mandat de l'Etat couvre les frais des chargés d'affaires et de secrétariat.

En remplacement de la facture de l'Etat pour les travaux de secrétariat, la secrétaire a été engagée par ForêtGruyère. Ses activités et celles des chargés d'affaires se déroulent à Charmey dans des locaux spécialement aménagés à cet effet. Une partie de leurs tâches est couverte par le mandat de l'Etat afin d'optimiser les processus de gestion en forêts privées, principalement la communication et la gestion des contrats de vente communs de bois-énergie. Ce contrat court jusqu'à fin 2024 et couvre 80 % des besoins reconnus, soit Fr. 200'000.- répartis sur les 5 ans.

Le rapport des vérificateurs est lu.

⇒ **Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec remerciements au caissier et aux vérificateurs.**

4. Rapport du président

L'année écoulée a été très intense. La mise en place de différents tableurs et nouveaux programmes informatiques, dans le but de rationaliser le travail aussi bien des chargés d'affaire que de la secrétaire, du caissier et des différents interlocuteurs de la forêt et du marché du bois a bien occupé notre équipe. Cela a malheureusement péjoré nos comptes, mais était indispensable au bon fonctionnement futur de ForêtGruyère.

Les petites désorganisations subies l'année précédente ont également fait l'objet d'une mise à jour, travail sans fin mais nécessaire.

La recherche de nouveaux membres a également suivi son chemin. Plus nous avons de visibilité, plus les propriétaires forestiers s'intéressent à notre association pour des questions de coupes, d'entretien ou de bilan de leur forêt.

Lorsque ce sont les propriétaires qui viennent vers nous, cela confirme que nous faisons bonne route et nous donne une grande satisfaction.

Plusieurs travaux dans des forêts privées ont été réalisés. Alexandre vous en parlera ultérieurement.

La mise de bois a eu un franc succès tant au point de vue quantitatif que qualitatif, avec presque 500 m3 de bois. Un bon moment de rencontre entre tous les acteurs de notre filière.

Nous avons également organisé la journée du personnel forestier et participé au Comptoir gruérien sur le stand Lignum qui a été très apprécié par les visiteurs.

L'année dernière, je vous parlais du marché du bois-énergie qui se réveillait. Nous avons signé un contrat de plus de 20'000 m3 plaquettes avec GESA avec une augmentation des volumes chaque année dans le but de fournir 40'000 m3 de plaquettes dans 5 ans à un prix environ 20 % plus élevé qu'auparavant. Les premières livraisons auraient dû atteindre la chaufferie entre février et mars. Cependant, un hiver clément et une demande d'économie d'énergie de la part du Conseil Fédéral ont mis à mal ces premières livraisons qui ne commenceront que la semaine prochaine. Outre ces 2 facteurs et ayant connaissance des stocks de l'entreprise Despond qui alimente également la chaufferie de Pra Bosson, il semblerait que les calculs de GESA ne soient pas totalement justes. Nous veillerons à livrer la quantité de bois stipulée sur le contrat pour cette année.

Pour mener à bien ces ventes de bois, je souhaite remercier nos forestiers pour leur travail, leur soutien et leur motivation quant aux démarches à entreprendre pour fournir le bois. Merci pour l'ambiance de travail qui est des plus agréables.

Enfin, je remercie les membres du comité, notre secrétaire Liliane, notre caissier Paul-Henri, ainsi qu'Alex et Fabienne pour leur travail tout au long de cette année écoulée.

Et je terminerai en remerciant encore le Service des forêts et de la nature ainsi que le 3e arrondissement pour leur collaboration. Merci à vous tous pour votre attention.

5. Budget

Le budget sera élaboré pour l'année 2024. Il y avait trop d'incertitudes pour établir un budget solide pour 2023.

6. Membres

ForêtGruyère compte actuellement 135 membres.

La recherche de nouveaux membres suit son cours.

7. Etat des lieux des différents projets

Alexandre Pipoz présente les différents projets :

- Coupes coordonnées dans la région du Pré de l'Essert
- Coupes coordonnées Sur Charmont
- Contrat de livraison de bois-énergie avec GESA
- Contrat de livraison de bois-énergie avec EPF Grandjean sàrl

Le contrat avec Swiss Krono a été abandonné, suite à la livraison de bois-énergie auprès de GESA.

Le nouveau site Internet a été mis en ligne. Un lien avec le site internet de ForêtFribourg sera en vigueur d'ici l'été.

Le Ptit journal de la forêt a été édité 2 x en 2022. Les idées d'articles sont les bienvenues.

4 membres ont demandé une analyse pérenne de leur patrimoine.

8. Rétrospective des événements organisés en 2022

La mise de bois a remporté un joli succès. Les prix sont en légère baisse. Il n'y avait pas de prix exceptionnel. 468 m³ ont été vendus.

La journée du personnel forestier gruérien a eu lieu le 02.09.2022 à La Roche.

Du 28 octobre au 6 novembre 2022, le Comptoir gruérien a battu son plein. ForêtGruyère était présente sur le stand de la filière bois qui était chapeauté par Lignum Fribourg et invité d'honneur. Le stand a rencontré un vif succès.

9. Programme d'activités 2023

Le programme 2023 sera beaucoup plus léger que celui de 2022.

La journée du personnel se tient tous les 2 ans et le Comptoir gruérien tous les 4 ans.

Un apéro sera organisé fin juin-début juillet pour la remise des haches aux apprentis, avec la participation des fournisseurs et acteurs principaux de la mise.

10. Divers

M. Dominique Schaller remercie ForêtGruyère pour l'invitation. Il félicite l'association pour le travail de fédération, de défense des intérêts et de dynamisation des forêts privées.

Mme Gilberte Schär remercie ForêtGruyère pour l'invitation. Elle apprécie la Gruyère et relève le lien particulier qu'elle a avec la région par sa grand-maman originaire de Cerniat. Elle remercie ForêtGruyère pour la recherche active de nouveaux membres. Elle revient sur le Comptoir gruérien et la bonne collaboration avec tous les acteurs de la filière bois en particulier la présence des apprentis qui a permis les contacts avec les enfants et les jeunes. Elle relève l'excellente collaboration avec le Service des forêts et de la nature, M. Dominique Schaller.

Elle informe que des débats ont eu lieu au sujet du Plan de relance : quelques projets ne pouvaient pas être honorés. Après discussions entre le Service des forêts et de la nature et M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, les projets ont pu être réalisés, ce qui est très positif.

En conclusion, le président remercie les participants pour leur attention et lève l'assemblée à 20h07.

Charmey le 6 juin 2023

ForêtGruyère

Liliane Caille
Secrétaire